

Réf: Dossier N° 108841

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DOMAINE DE POULIVI » en abrégé « DDP »

Siège social Abidjan, Adjamé, ADJAME SAINT MICHEL EN FACE
DE LA BANQUE UBA, Lot 491, Ilot 40

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 18/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DOMAINE DE POULIVI » en abrégé « DDP »

Objet :

- ELEVAG
- VENTE DE PRODUITS ET ESPECES AMINALES
- VENTE DE DENREE ALIMENATIRES, EAU MINERALES
- PRESTATIONS DE DIVERS SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tout fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ADJAME SAINT MICHEL EN FACE
DE LA BANQUE UBA, Lot 491, Ilot 40

Dirigeant(s) : M KASSI MICHAEL NAHIL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04389 du 20/05/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°21786/GTCA/RC/2022 du 20/05/2022

